



Diffamation sur internet et injures

Par Jujure

Bonjour j ai été accusé de diffamation sur internet et injures publiques. Ce n ai pas moi qui ait publié ces propos. Les faits datent de septembre 2025 et j ai été entendu en audition libre par la police fin octobre 2025. J. Ai reçu un avis de classement à auteur. Je voudrai savoir pendant combien de temps le plaignant peut continuer à relancer la procédure contre moi. Surtout que je ne suis pas l auteur des publications
Merci pour vos réponses